



**PREFECTURE  
REGION ILE DE  
FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
(NOMINATIFS)  
N°IDF-006-2024-06

PUBLIÉ LE 4 JUIN 2024

# Sommaire

## **Agence Régionale de Santé / service régional des transports sanitaires**

IDF-2024-06-03-00003 - ARRÊTÉ N° DOS-2024/1952 portant retrait  
d'agrément de la SARL LES AMBULANCES DES LILADINS (2 pages)

Page 3

## **Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile de France / Service Régional d'Economie Agricole**

IDF-2024-01-23-00006 - Accord tacite d'autorisation d'exploiter pour  
Monsieur DECHOT Guillaume à ORVEAU (3 pages)

Page 6

Agence Régionale de Santé

IDF-2024-06-03-00003

ARRÊTÉ N° DOS-2024/1952 portant retrait  
d'agrément de la SARL LES AMBULANCES DES  
LILADINS

## **AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE**

### **ARRÊTÉ N°DOS-2024/1952**

#### **Portant retrait d'agrément de la SARL LES AMBULANCES DES LILADINS**

**(93300 Aubervilliers)**

#### **LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE**

- VU** le Code de la Santé Publique et notamment ses articles L.6311-1 à L.6311-2, L.6312-1 à L.6312-5, L.6313-1, R.6312-1 à R.6312-23, R.6312-29 à R.6312-43, R.6313-5 à R.6313-7-1 ;
- VU** la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU** le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU** le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale d'Île de France à compter du 29 avril 2024 ;
- VU** l'arrêté ministériel du 21 décembre 1987 modifié relatif à la composition du dossier d'agrément des personnes effectuant des transports sanitaires terrestres et au contrôle des véhicules affectés aux transports sanitaires ;
- VU** l'arrêté du 12 décembre 2017 modifié fixant les caractéristiques et les installations matérielles exigées pour les véhicules affectés aux transports sanitaires terrestres ;
- VU** l'arrêté DS N°034/2024 du Directeur général de l'Agence régionale d'Île de France en date du 29 avril 2024, portant délégation de signature à Monsieur Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'offre de soins, et à certains de ses collaborateurs ;
- VU** l'arrêté n° 2011-DT 93/77 du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France en date du 05 avril 2011 portant agrément sous le n° ARS-IDF-TS/439, de la SARL AMBULANCES DES CITADINS, sise 75, avenue Roger Salengro à Tremblay-en-France (93290) dont le gérant est Monsieur Carlos DA COSTA ;
- VU** l'arrêté n° 2014-0261 du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France en date du 11 février 2014 portant changement de dénomination sociale, changement de locaux et transfert des locaux de la SARL AMBULANCES DES CITADINS, qui devient AMBULANCES DES LILADINS, sise 4, rue de Romainville aux Lilas (93260), dont le gérant est Monsieur Ulrick NEMOUTHÉ ;
- VU** l'arrêté n° DOS-18-445 du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France en date du 22 février 2018 portant transfert des locaux de la SARL LES AMBULANCES DES LILADINS, du 4, rue de Romainville aux Lilas (93260) au 20, rue Bellevue aux Lilas (93260) ;

- VU** l'arrêté n° DOS-2018-1617 du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France en date du 23 août 2019 portant suspension d'agrément pour une durée de dix jours, du 1<sup>er</sup> octobre 2019 au 11 octobre 2019, à l'encontre de la SARL LES AMBULANCES DES LILADINS, sise 20, rue Bellevue aux Lilas (93260) dont le gérant est Monsieur Ulrick NEMOUTHÉ ;
- VU** l'arrêté n° DOS-2022/3920 de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France en date du 19 septembre 2022 portant changement de gérance de la SARL LES AMBULANCES DES LILADINS, dont le nouveau gérant est Monsieur Hakim BENOUADFEL ;
- VU** l'arrêté n° DOS-2023/3498 de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France en date du 9 novembre 2023 portant transfert des locaux de la de la SARL LES AMBULANCES DES LILADINS du 20 rue de Bellevue aux Lilas (93260) au 90 avenue du Président Roosevelt à Aubervilliers (93300) ;

**CONSIDERANT** l'accord de transfert de l'autorisation de mise en service rattachée à un véhicule de catégorie A type B immatriculé GN-749-TH à la société AMBULANCES ESPOIR 93 sise 90 avenue du Président Roosevelt à Aubervilliers (93300), dont le gérant est Monsieur Hakim BENOUADFEL délivré par les services de l'ARS d'Ile de France le 23 novembre 2023 ;

**CONSIDERANT** l'accord de transfert de l'autorisation de mise en service rattachée à un véhicule de catégorie C type A immatriculé GK-653-ND à la société AMBULANCES A.J sise 90 avenue du Président Roosevelt à Aubervilliers (93300), dont le gérant est Monsieur Farid MAKHLOUF délivré par les services de l'ARS d'Ile de France le 7 décembre 2023 ;

**CONSIDERANT** par conséquent que l'agrément de la SARL LES AMBULANCES DES LILADINS est désormais sans objet ;

## ARRÊTE

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : L'agrément de la SARL LES AMBULANCES DES LILADINS, sise 90 avenue du Président Roosevelt à Aubervilliers (93300), ayant pour gérant Monsieur Hakim BENOUADFEL, est retiré à compter de la date du présent arrêté.

**ARTICLE 2** : La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Directeur général de l'Agence régionale de santé, sise 13, rue du Landy 93200 Saint-Denis.  
Un recours contentieux peut également être déposé auprès du tribunal administratif compétent.  
Le délai de recours est de deux mois à compter de la notification de l'arrêté pour l'intéressé ou de sa publication pour les tiers.  
Ces recours n'ont pas pour effet de suspendre le caractère exécutoire de la présente décision.

**ARTICLE 3** : Le Directeur de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs des services de l'État.

Fait à Saint-Denis, le 3 juin 2024

P/Le Directeur général  
de l'Agence régionale de santé  
d'Ile-de-France  
La Responsable du service régional  
des transports sanitaires

**Signé**

Séverine TEISSEDRE

Direction régionale et interdépartementale de  
l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile  
de France

IDF-2024-01-23-00006

Accord tacite d'autorisation d'exploiter pour  
Monsieur DECHOT Guillaume à ORVEAU



**PRÉFET  
DE L'ESSONNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale des territoires  
Service Economie Agricole  
Pôle foncier Agricole**

DECHOT Guillaume  
10 rue de la mare  
91 590 ORVEAU

Évry-Courcouronnes, le 23/01/2024

**Affaire suivie par : SEA**

**Ref :** 91 24-01

**AR n° :**

**Accusé réception du dossier de demande d'autorisation d'exploiter n°24-01**

Monsieur,

En date du **27/12/2023**, vous avez déposé, auprès de nos services une demande d'autorisation d'exploiter de **51 ha 06 a 76 ca** de terres agricoles situées sur les communes d'Étampes, Richarville, Roinville, La Forêt-le-Roi, Les Granges-le-Roi & Boutervilliers (voir en annexe les références des parcelles).

Cette demande est complète en date du **15/01/2024**.

Conformément aux dispositions de l'article R.331-4 du code rural et de la pêche maritime, cette demande fait l'objet d'une publicité par affichage, de deux mois minimum, en mairie des communes d'Étampes, Richarville, Roinville, La Forêt-le-Roi, Les Granges-le-Roi & Boutervilliers où sont situées les biens, et d'une publication sur les sites internet des Services de l'État de l'Essonne.

E

En cas de demandes concurrentes à la vôtre pour la reprise des surfaces en question, votre dossier pourra être présenté à la CDOA de l'Essonne.

Je vous informe que le Préfet de région dispose d'un délai de 4 mois pour statuer sur votre demande à partir de la réception de votre dossier complet, soit le **15/05/2024**.

Ce délai est susceptible d'être prolongé de deux mois supplémentaires conformément à l'article R. 331-6 du code rural et de la pêche maritime.

Dans ce cas, vous en serez avisé avant la date en question et vous pourrez présenter des observations écrites, éléments qui seront restitués aux membres de la CDOA.

Direction départementale des territoires de l'Essonne  
91012 Évry-Courcouronnes cedex  
Tél. : 01 60 76 34 17  
Mél. : yolaine.deleaz@essonne.gouv.fr

En l'absence de réponse de l'administration dans ce délai, votre demande sera tacitement acceptée conformément à l'article R331-6 du code rural et de la pêche maritime, ce présent courrier sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région d'Île-de-France et sera également affiché en mairie des communes d'Étampes, Richarville, Roinville, La Forêt-le-Roi, Les Granges-le-Roi & Boutervilliers.

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Préfet de l'Essonne et par délégation,

La Cheffe du Service économie agricole

***SIGNE***

Nathalie LAFOSSE

Commune	Réf. Cadastrales	Surface en ha	Propriétaires
BOUTERVILLIERS	ZI10	0,358	ROBERT Jean-Claude
BOUTERVILLIERS	ZI13	0,171	ROBERT Jean-Claude
ETAMPES	AR237	1,375	GRELET Yvette
ETAMPES	AR7	0,4489	GRELET Yvette
LA FORET LE ROI	ZB306	0,1835	BARBERY Valérie
LA FORET LE ROI	ZF11	6,8595	DECHOT Jacques
LA FORET LE ROI	ZD18	0,132	DECHOT Jacques
LA FORET LE ROI	ZD19	7,056	DECHOT Jacques
LA FORET LE ROI	ZD32	1,686	DECHOT Jacques
LA FORET LE ROI	ZB194	1,5275	NOYELLE Françoise
LA FORET LE ROI	ZB313	0,2165	NOYELLE Françoise
LA FORET LE ROI	ZD35	0,58	NOYELLE Françoise
LA FORET LE ROI	ZH41	0,997	NOYELLE Françoise
LA FORET LE ROI	ZH85	4,1885	NOYELLE Françoise
LA FORET LE ROI	ZH87	2,508	NOYELLE Françoise
LA FORET LE ROI	ZB363	0,1585	ROBERT Jean-Claude
LA FORET LE ROI	ZA140	0,1045	ROBERT Jean-Claude
LA FORET LE ROI	ZA141	0,1445	ROBERT Jean-Claude
LA FORET LE ROI	ZB340	0,0705	ROBERT Jean-Claude
LA FORET LE ROI	ZC12	4,068	ROBERT Jean-Claude
LA FORET LE ROI	ZD9	3,919	ROBERT Jean-Claude
LA FORET LE ROI	ZH15	0,7545	ROBERT Jean-Claude
LA FORET LE ROI	ZH18	0,287	ROBERT Jean-Claude
LA FORET LE ROI	ZB351	0,2015	ROBERT Jean-Claude
LA FORET LE ROI	ZD1	0,2285	ROBERT Jean-Claude
LA FORET LE ROI	ZH22	0,524	ROBERT Jean-Claude
LA FORET LE ROI	ZI16	0,56	ROBERT Jean-Claude
LA FORET LE ROI	ZB307	0,2385	ROBERT Jean-Claude
LES GRANGES LE ROI	ZG16	0,224	CHEDEVILLE Eric
RICHARVILLE	ZO2	1,2321	NOYELLE Françoise
RICHARVILLE	ZO1	0,6929	ROBERT Jean-Claude
RICHARVILLE	ZR39	1,9957	ROBERT Jean-Claude
RICHARVILLE	ZR40	6,8105	ROBERT Jean-Claude
ROINVILLE	ZK3	0,566	ROBERT Jean-Claude
<b>TOTAL (ha)</b>		<b>51,0676</b>	